



PAR COURRIEL

Montréal, le 21 avril 2022

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2021-2022-109D

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 23 mars dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Copie complète des procès-verbaux de SAQ pour les années 2020, 2021 et 2022 à ce jour, 23 mars ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joints les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la SAQ qui ont été approuvés et ce, pour les périodes visées par votre demande. Ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37, 39, 41, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* lesquels sont reproduits en annexe.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]
Me Daniel Collette

P.J.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Droit d'accès aux documents.

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Restrictions.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

Prohibition.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

Refus de communiquer un renseignement.

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.

Secret industriel.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Renseignement financier, commercial, scientifique.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Organisme public aux fins industrielles ou commerciales.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Secret industriel d'un tiers.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Renseignement d'un tiers.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Mandat ou stratégie de négociation collective.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Imposition d'une taxe, tarif ou redevance.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

1982, c. 30, a. 27.

Méthode ou arme servant au crime.

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Sécurité.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

Mémoires de délibérations.

35. Un organisme public peut refuser de communiquer les mémoires de délibérations d'une séance de son conseil d'administration ou, selon le cas, de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à l'expiration d'un délai de quinze ans de leur date.

1982, c. 30, a. 35.

Avis ou recommandations d'un membre.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Avis ou recommandation d'un consultant.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

Avis ou recommandation d'un organisme.

Analyse.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.

Incidences sur la vérification.

41. Le vérificateur général ou une personne exerçant une fonction de vérification dans un organisme public ou pour le compte de cet organisme peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une opération de vérification;

2° de révéler un programme ou un plan d'activité de vérification;

3° de révéler une source confidentielle d'information relative à une vérification; ou

4° de porter sérieusement atteinte au pouvoir d'appréciation accordé au vérificateur général par les articles 38, 39, 40, 42, 43, 43.1 et 45 de la Loi sur le vérificateur général (chapitre V-5.01).

1982, c. 30, a. 41; 1985, c. 38, a. 82; 2006, c. 3, a. 18.

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

Courriel de la Commission : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considéré comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social le jeudi 6 février à compter de 11 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-01-001

Sujets traités en blocs

CA 2020-01-002.01
Approbation du procès-verbal de la 13^e séance du conseil d'administration
tenue le 6 décembre 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-01-002.02
Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-01-002.03
Projet de calendrier des séances du conseil 2020-2021 et ajout au calendrier
2019-2020 (CA mai 2020)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire générale souligne qu'une période de formation a été ajoutée à la suite de la séance du mois de mai 2020.

Sur ce, le calendrier 2020-2021 des séances du conseil d'administration et de ses comités est approuvé.

CA 2020-01-002.04

CA 2020-01-003

Huis clos avec la présidente et chef de la direction

CA 2020-01-004

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2020-001-004.01

Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CGE 2020-01-012] **il est unanimement résolu :**

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 6 février 2020 au 6 février 2021, monsieur René Leprohon.

CA 2020-001-004.02

CA 2020-001-005.01

CA 2020-001-005.02
Plan stratégique de la Société des alcools du Québec

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié et dont une copie est jointe en annexe;

2. de soumettre le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié au gouvernement pour son approbation finale;
3. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2019-013-090.04].

CA 2020-01-006

Formation continue des membres du conseil d'administration

CA 2020-01-006.01

CA 2020-01-007

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-007.01

CA 2020-01-008

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-008.01
Politique d'achat et de mise en marché – amendements

Après discussion, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-01-003] **il est unanimement résolu** :

1. De modifier les sections 5.2 et 5.3 respectivement intitulées « Prix » et « Changement de prix » de la Politique d'achat et de mise en marché, le tout tel que décrit au document joint en annexe;
2. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2018-04-019.03] et CA 2018-13-088.03].

CA 2020-01-008.02

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-01-006], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2018-16-106.05], l'ajout d'une enveloppe budgétaire additionnelle de de dollars, portant le budget de la phase 2 du Projet JD Edwards à de dollars.



CA 2020-01-009

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-009.01

CA 2020-01-009.02
Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications –
Modifications

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-01-011] il est unanimement résolu :

1. d'adopter les amendements tels que proposés au mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2019-02-007 et CA 2019-01-011.06.

CA 2020-01-010

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-01-011

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, Le 26 MARS 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SQDC le jeudi 6 février à compter de 15 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, président et chef de la direction de la SQDC
Monsieur Pietro Perrino, secrétaire général de la SQDC
Madame Éliane Hamel, directrice de la responsabilité sociale, protection de la santé, éducation et communication de la SQDC
Monsieur Normand McKenzie, directeur des ressources humaines de la SQDC
Monsieur Robert Dalcourt, directeur des finances de la SQDC
Madame Geneviève Giroux, directrice de l'approvisionnement, gestion de produits et relations avec les fournisseurs de la SQDC
Monsieur Paul Furfaro, directeur aux opérations des succursales de la SQDC
Madame Ève Larrivée, directrice de l'opération du commerce électronique de la SQDC

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-02-012

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le cadre financier préliminaire du Plan stratégique de la SQDC 2021-2023;
2. d'approuver les orientations, objectifs, indicateurs et cibles du Plan stratégique de la SQDC 2021-2023.

CA 2020-02-014

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-02-015

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique le vendredi 13 mars à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet

INVITÉES

Madame Nancy Bérubé, directrice aux relations de travail et santé et sécurité au travail
Madame Linda Cloutier, chef de service à la présence au travail

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-03-017

Remplacement de la présidente et chef de la direction en cas d'absence ou d'empêchement

il est unanimement résolu :

1. de désigner en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction, Mme Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière, à titre de présidente et chef de la direction par intérim;
2. que la présente résolution soit valide jusqu'au 27 mars 2021.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le jeudi 19 mars à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉES

Madame Nancy Bérubé, directrice aux relations de travail et santé et sécurité au travail
Madame Linda Cloutier, chef de service à la présence au travail

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-04-021

CA 2020-04-022

il est résolu :

1. de faire un don de 1 million de dollars à BAQ;
2. qu'en sus du don de 1 million de dollars mentionné au paragraphe 1, qu'un montant équivalent aux frais de livraison à domicile de 12 \$ par commande soit également remis à BAQ, pour une période à être déterminée par le comité de direction de la Société des alcools du Québec.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le jeudi 26 mars à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-05-026

CA 2020-05-027

Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance du conseil d'administration tenue le 6 février 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture. On demande qu'une modification soit apportée au sujet relatif des candidatures d'administrateurs [CA 2020-001-004.02]. Sujet à cette modification, et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-05-028 **Approbation du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 6 février 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-05-029

CA 2020-05-030

CA 2020-05-031 **Rapport de la présidente du conseil**

CA 2020-05-031.01

CA 2020-05-031.02
Plan stratégique de la Société québécoise du cannabis (SQDC)

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique de la SQDC 2021-2023.

CA 2020-05-031.03
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Mesures exceptionnelles d'approbation (COVID-19)

CA 2020-05-032

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-05-032.01

CA 2020-05-032.02

CA 2020-05-032.03
Budget 2020-2021

il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2020-2021 selon les montants suivants :

- budget des dépenses d'investissements : \$
- budget d'exploitation : \$

CA 2020-05-033

Autres sujets

CA 2020-05-033.01 Rapport financier intermédiaire – 3 ^e trimestre 2019-

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le rapport financier intermédiaire du 3^e trimestre 2019-2020, clos le 4 janvier 2020.

CA 2020-05-033.02

CA 2020-05-033.03

CA 2020-05-033.04

CA 2020-05-033.05
Acquisition de services professionnels - LGS

il est résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels supplémentaires auprès de la firme LGS, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC ce qui portera la somme totale du contrat accordée à cette firme pour la phase 2 et la planification de la phase 3 de la mise à niveau du progiciel JD Edwards à \$;
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de service.

CA 2020-05-033.06
Acquisition de services professionnels des firmes Realisys

il est résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels supplémentaires auprès de la firme Realisys pour la phase 2 et la planification de la phase 3 de la mise à niveau du progiciel JD Edwards, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC ce qui portera la somme totale du contrat accordée à cette firme à \$;
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de service.

CA 2020-05-033.07
Renouvellement du contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel Dialog

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], le renouvellement des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à la firme Groupe HUMANO, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, représentant une provision de \$.

CA 2020-05-033.08

Acquisition de services de transport maritime outremer et groupage de boissons alcooliques importées par la SAQ - TMP 2020

il est unanimement résolu :

1. de prolonger, de façon temporaire, les contrats actuellement en vigueur, pour le transport maritime international, soit les contrats TMP 2013 [CA 2013-04-036.06 et CPC 2013-04-020.03] et TMP 2015 [CA 2015-03-016.11 et CPC 2015-02-010.08], et ce, jusqu'à ce qu'il soit possible de procéder à l'Adjudication et la mise en place des nouveaux contrats, et ce, afin de permettre une transition efficace.
2. d'autoriser, pour les services de transport maritime (TMP2020) une enveloppe budgétaire maximale de \$ (incluant les contingences et les options s'il y lieu), représentant un montant de \$ pour les services requis pour les produits de la SAQ et un montant de \$ pour le transport de la bière;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à adjudger des contrats, dès que cela sera possible, pour des services de transport maritime international (TMP2020) aux fournisseurs suivants pour une durée et selon les montants et les services indiqués au tableau ci-après pour chacun d'eux, étant entendu que les options sont à la discrétion de la SAQ;

CA 2020-05-034

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-05-035

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 1^{er} avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils demandent d'y ajouter un sujet.

CA 2020-06-036

CA 2020-06-037

CA 2020-06-038

CA 2020-06-039

Communiqué de presse - résultats financiers du 3^e trimestre 2019-2020

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, tel que modifié, le communiqué de presse du 3^e trimestre 2019-2020, clos le 4 janvier 2020.

CA 2020-06-040

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 8 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet et de modifier l'ordre de présentation de ceux-ci.

CA 2020-07-042

CA 2020-07-043

CA 2020-07-044

CA 2020-07-045

CA 2020-07-047

CA 2020-07-048

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 15 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-08-049

CA 2020-08-050 **Programme de rémunération incitative 2019-2020 (Boni) - Versement**

il est unanimement résolu :

1. de reporter, à la fin du 2^e trimestre 2020-2021, le versement de la bonification 2019-2020 pour les membres de la haute direction, les cadres et le personnel non syndiqué;
2. de procéder au versement de la bonification pour les employés syndiqués SPTP et STTSAQ après l'adoption des états financiers 2019-2020 par le conseil d'administration;
3. de procéder à un gel des salaires 2020-2021 pour les membres de la haute direction et les gestionnaires des classes G3 et G4;
4. de reporter le processus d'augmentation salariale 2020-2021 pour les autres gestionnaires et employés non syndiqués selon un budget à être approuvé par le conseil d'administration, et ce, suite à l'autorisation du Conseil du trésor.

CA 2020-08-051

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état du dossier qui a été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-08-051.01

CA 2020-08-052

CA 2020-08-053

CA 2020-08-054

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-08-055

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 22 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-09-056

CA 2020-09-057

CA 2020-09-058

CA 2020-09-059

CA 2020-09-060

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-09-061

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 29 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-10-062

CA 2020-10-063

CA 2020-10-064

CA 2020-10-065

CA 2020-10-066

CA 2020-10-067

CA 2020-10-068

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-09-069

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 27 AÔUT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 13 mai à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-11-070

CA 2020-11-071

CA 2020-11-072

CA 2020-11-073

Formation des comités

Ainsi, après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-03-017], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio, René Leprohon et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

2. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité ainsi qu'à Mme Hélène Lévesque et M. Denis Chamberland;
4. de nommer M. Patrice Attanasio membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

5. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Hélène Lévesque comme membre et présidente du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Denis Chamberland et Michael L. Vineberg;
6. de nommer M. Jean-Pierre Poulin comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2020-11-074

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-11-075

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 20 mai à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-12-076

CA 2020-12-077

CA 2020-12-078

CA 2020-12-079

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 28 mai
à compter de 8 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2020-13-080

CA 2020-13-081

**Approbation du procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du conseil
d'administration tenue le 13 mars 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-082 **Approbation du procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 19 mars 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-083 **Approbation du procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 26 mars 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-084

CA 2020-13-085

CA 2020-13-086 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-013-086.01

CA 2020-013-086.02

CA 2020-013-086.03

CA 2020-013-086.04

CA 2020-13-087

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-013-087.01

CA 2020-013-088.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit du 27 mai 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-088.02
Revue financière et états financiers - Exercice clos le 28 mars 2020

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-01-004.02] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2020;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 28 mars 2020;

3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2019-2020 au nom du conseil d'administration.

CA 2020-013-088.03
Communiqué de presse – résultats financiers annuels 2019-2020 clos le
28 mars 2020

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-01-004.03], il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver, le communiqué de presse portant sur les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 28 mars 2020.

CA 2020-013-088.04

CA 2020-13-089

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2020-013-089.01
Compte-rendu de la séance du comité des pratiques commerciales du 26 mai
2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-089.02

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-018], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2019-06-044.08], l'ajout d'une enveloppe budgétaire additionnelle de de dollars, portant le budget de la phase 2 du Projet JD Edwards à de dollars.

CA 2020-013-089.03
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - modification et refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-017], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée à la *Politique de délégation des pouvoirs d'approbation* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CA 2019-06-044.08

CA 2020-013-089.04
Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-021], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la *Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CA 2012-03-017.06 et CGE 2012-01-007].

CA 2020-013-089.05
Contrat de maintenance des logiciels Microsoft

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-022], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de licences et de services de maintenance de produits Microsoft, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC.
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de licences et de services.

CA 2020-013-089.06
Acquisition de services d'une solution technologique pour la gestion des communications courriels (infolettre SAQ Inspire) – appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-023], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à l'acquisition de services d'impression pour le paramétrage et l'assemblage des communications personnalisées et la communication de courriels;
2. d'octroyer, suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour le paramétrage et l'assemblage des communications personnalisées et la communication de courriels, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée initiale de 5 années plus 3 options de deux (2) années chacune.

CA 2020-013-089.07
Services de marketing de contenu - appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-024], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, afin de sélectionner une firme pour les services de marketing de contenu;
2. d'octroyer, suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour les services de marketing de contenu, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC, et ce, pour une durée initiale de 3 années débutant le 1^{er} avril 2021, plus 2 options d'une (1) année chacune.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration invite M. Chamberland à rejoindre la séance.

CA 2020-013-089.08
Acquisition de services de transport terrestre continentaux - TPP 2016-
exercice d'une option

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-025], il est unanimement résolu :

1. d'exercer la troisième et dernière année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars canadiens, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, le tout représentant une provision de \$ CAD répartie aux six (6) transporteurs ci-après décrits :

2. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ CAD aux transporteurs payés en dollars canadiens ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021;

3. d'exercer la troisième année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars américains, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, le tout représentant une provision de \$ USD répartie aux quatre (4) transporteurs ci-après décrits :

4. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ USD aux transporteurs payés en dollars américains ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

CA 2020-13-090

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-090.01
Rapport annuel 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-04-028], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport annuel 2020.

CA 2020-013-090.02
Politique de confidentialité (web)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-04-022], **il est unanimement résolu**

1. d'adopter la version modifiée de la Politique de confidentialité dont une copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-07-027 et CA 2015-07-044.05.

CA 2020-13-091

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-091.01

CA 2020-013-091.02

Politique de rémunération du personnel 2019-2020 – personnel cadre et non-syndiqué – augmentations salariales au 29 mars 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.01], il est unanimement résolu sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor :

1. d'accorder, sauf pour les hauts dirigeants et les cadres de niveau G3 et G4, au 29 mars 2020, un budget d'augmentation de % pour la masse salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué, ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %;
2. de majorer les échelles salariales de % pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2020-013-091.03

Programme de bonification 2020-2021

Sur ce, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.02], il est unanimement résolu :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2020-2021, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec (SPTP) et;
 - De reconduire la bonification liée au coût à la caisse, prévue à la convention collective des employés membres du Syndicat de la fonction publique section local 3535 (STTSAQ).

CA 2020-013-091.04
Versement de la bonification 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser le versement de la bonification 2019-2020 aux employés non syndiqués et cadres y ayant droit à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021;
2. d'autoriser le versement de la bonification 2019-2020 aux employés syndiqués y ayant droit à la fin du mois de juin 2020.

CA 2020-013-091.05
Évaluation de la performance 2019-2020 – recommandations salariales 2020 – bonification 2019-2020 – vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le versement de la bonification de chacun des vice-présidents admissibles, et ce, à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021;
2. de prendre acte des évaluations de performances des vice-présidents et de leurs plans de développement.

CA 2020-013-091.06

Évaluation de la performance 2019-2020 – recommandation salariale 2020 – bonification 2019-2020 – présidente et chef de la direction (Huis clos)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.02] et discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'un boni représentant 15 % de son salaire de base au 28 mars 2020, et ce, à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021.

CA 2020-013-091.07

Objectifs de performance 2020-2021 et plan de développement – présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs 2020-2021 et le plan de développement de la présidente et chef de la direction tels que soumis en annexe.

CA 2020-13-092

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Teams » le lundi 15 juin
à compter de 13 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur François Renaud, analyste à la direction financière

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-14-094

Après discussion et considérant que :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2020-2021 révisé selon les montants suivants :
 - budget des dépenses d'investissements : \$
 - budget d'exploitation : \$
2. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2020-05-032.03].

CA 2020-14-096 Plan stratégique révisé 2021-2023

Après discussion et considérant que :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le cadre financier révisé et le Plan stratégique 2021-2023, sous réserve de l'approbation du gouvernement;
2. de soumettre le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié au gouvernement pour son approbation finale;
3. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2020-001-005.02].

CA 2020-14-097

CA 2020-14-098

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, mesdames Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que messieurs François Renaud et Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, E 27 AOÛT 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Teams » le mardi 30 juin
à compter de 7 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information
Monsieur Paul Chamberland, directeur aux technologies de l'information
Monsieur Charles Morgan, McCarthy Tétrault
Madame Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux communications

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-15-100

CA 2020-15-101

CA 2020-15-102

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, mesdames Catherine Dagenais, Marie-Hélène Lagacé et Martine Comtois ainsi que messieurs Carl Boucher, Charles Morgan, Paul Chamberland et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-15-103

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 29 OCTOBRE 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 16^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 27 août à compter de 12 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-16-104

CA 2020-16-105 **Approbation du procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 1^{er} avril 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-106 **Approbation du procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 8 avril 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-107 **Approbation du procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 15 avril 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-108 **Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 22 avril 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-109 **Approbation du procès-verbal de la 10^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 29 avril 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-110 **Approbation du procès-verbal de la 11^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 mai 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-111 **Approbation du procès-verbal de la 12^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 20 mai 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-112 **Approbation du procès-verbal de la 13^e séance du conseil d'administration tenue le 28 mai 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-113 **Approbation du procès-verbal de la 14^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 15 juin 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-114 **Approbation du procès-verbal de la 15^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 30 juin 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-16-115 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits

CA 2020-16-116

CA 2020-16-117 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-016-117.01

CA 2020-016-117.02

CA 2020-16-118

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-016-118.01

CA 2020-016-118.02

CA 2020-016-118.03
Plan stratégique 2021-2023 - Modifications

il est unanimement résolu :

1. d'approuver les modifications proposées au Plan stratégique 2021-2023 telles que soumises au document en annexe;
2. de soumettre le Plan stratégique 2021-2023, tel que modifié au gouvernement pour son approbation finale;
3. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2020-14-096].

CA 2020-016-118.04

CA 2020-16-119

CA 2020-016-120.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 26 août 2020 – Ordre
du jour

CA 2020-016-120.02

CA 2020-016-120.03
Politique générale de la sécurité de l'information - Amendement

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-03-031.01],
il est unanimement résolu :

1. d'approuver les modifications proposées à l'article 4.1 de la Politique générale sur la sécurité de l'information;
2. d'adopter la refonte de la Politique générale sur la sécurité de l'information dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger les résolutions CAT 2017-02-016 et CA 2017-05-033.05.

CA 2020-16-121

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2020-016-121.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
25 août 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-016-121.02
Assurances collectives - Appel d'offres

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-03-033], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à négocier l'acquisition de contrats d'assurance collective, par le biais de deux appels de propositions publics par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, soit :
 - (i) un premier appel de propositions public pour la sélection d'une ou de firmes d'assurance qui auront comme mandat de souscrire les régimes d'assurances collectives des employés cadres/PNS, SPTP et STSAQ;
 - (ii) un second appel de propositions public pour la sélection d'une firme d'assurance qui aura comme mandat de souscrire le régime d'assurances collectives des employés SEMB.

CA 2020-016-121.03
Planification et gestion des ressources informationnelles - loi 135

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-03-035], il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver le plan triennal TI 2021-2023 et le plan annuel TI 2021-2022.

CA 2020-016-121.04
Gestion des points Inspire - Comarch Canada - option de renouvellement

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-03-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser l'exercice de la première option de renouvellement du Contrat Comarch pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2022;
2. que s'il est économiquement plus avantageux de le faire dès maintenant, d'autoriser l'exercice de la seconde option de renouvellement du Contrat Comarch pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2024;
3. que si toutefois la seconde option de renouvellement n'est pas exercée maintenant et que la direction de la Société des alcools du Québec demeure satisfaite des services offerts par la firme Comarch Canada Corp., elle puisse exercer, le temps venu, la seconde option de renouvellement du Contrat Comarch pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2024;
4. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ (\$ par option), soit \$ pour les droits d'utilisation et l'hébergement et \$ pour les services professionnels, et ce, pour une période de 4 ans se terminant le 30 septembre 2024.

CA 2020-016-121.05

CA 2020-016-121.06

Acquisition de services de transport nord-américain et groupage de boissons alcooliques importées par la SAQ - TTP 2021 - Appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-03-040], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à la sélection de fournisseurs pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ.

Sur ce, Mme Filion quitte la séance.

CA 2020-16-122

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2020-016-122.01

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 27 août 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance,

CA 2020-016-122.02

Contrat de l'Ombudsman – Renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-05-038], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer un contrat à M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période de deux ans, soit du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2022, à un tarif horaire pour la première année au montant de \$+ IPC, lequel montant sera majoré d'un pourcentage équivalent à l'IPC pour la seconde année.

CA 2020-16-123

Huis clos

Les membres du comité du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, mesdames Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que monsieur Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 3 décembre 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 29 octobre
à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-17-125

CA 2020-17-126

**Approbation du procès-verbal de la 16^e séance du conseil d'administration
tenue le 27 août 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-17-127 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits

CA 2020-17-128

CA 2020-17-129 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-17-129.01

CA 2020-17-130 **Rapport de la présidente et chef de la direction**

CA 2020-17-130.01
Résultats d'exploitation – Période 07 terminée le 10 octobre 2020

CA 2020-17-130.02

CA 2020-17-131

Rapport de la séance du comité des pratiques commerciales

CA 2020-17-131.01

CA 2020-17-131.02
Politique en matière de contrats et engagements financiers - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, après discussion et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-051], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la Politique en matière de contrats et engagements financiers, dont copie du document est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'approuver la version refondue de la Politique en matière de contrats et engagements financiers;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2018-04-020.02 et CA 2018-13-088.04.

CA 2020-17-131.03
JDE – Services professionnels

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-046] il **est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels auprès de la firme Realisys pour son système de gestion d'entreprise (ERP), via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2026.
2. que nonobstant l'autorisation accordée au paragraphe 1, la Société des alcools du Québec puisse dans l'éventualité où une expertise particulière soit requise ou que la firme Realisys ne puisse combler de façon satisfaisante un besoin pour l'exécution des services requis pour son système de gestion d'entreprise (ERP), accorder un ou des contrats de gré à gré à des firmes tierces, ce qui peut inclure la firme LGS, et ce, à même le budget autorisé au paragraphe 1, étant entendu que tout tel contrat de plus de de dollars doit être soumis au conseil d'administration pour autorisation conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la Société des alcools du Québec.
3. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2020-17-131.04

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-047] il **est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de licences et de services connexes auprès de SAS Institute Canada, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2027;

CA 2020-17-131.05
Livraison et transport à domicile – Gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-0052] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services de livraison auprès de Purolator Inc., via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 12 août 2021;

CA 2020-17-132 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2020-17-132.01
Compte-rendu de la 6^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 28 octobre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-17-132.02
Code d'éthique des employés – Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-06-049] **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements au Code d'éthique et de conduite des employés de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CGE 2017-02-017] et [CA 2017-05-034.04].

CA 2020-17-132.03
Grille de compétences et profil d'expertise des membres du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-06-050] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements au profil souhaité des membres du conseil d'administration dont copie du document refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CGE 2017-02-023.01 et CA 2017-05-034.05].

CA 2020-17-133

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2020-17-133.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 octobre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-17-133.02
Programme d'escompte en succursale 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2020-03-024] **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire le programme d'escompte en succursale pour l'année 2021-2022, à compter du 28 mars 2021, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2020-17-133.03

sur recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2020-03-028] **il est unanimement résolu :**

1. d'amender les résolutions [CR 2020-02-016.01 et CA 2020-013-091.02] pour que le pourcentage d'augmentation des échelles du personnel cadre et non syndiqué soit de %.

CA 2020-17-134

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 4 février 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 18^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 3 décembre à compter de 09 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Membres du comité de direction :

M. Carl Boucher	Vice-président des technologies de l'information
M. Luc Bourdeau	Vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Mme Sandrine Bourlet	Vice-présidente à la commercialisation
M. Alexandre Côté	Vice-président aux talents et expérience employé
Mme Édith Fillion	Vice-présidente et chef de la direction financière
Mme Marie-Hélène Lagacé	Vice-présidente des affaires publiques et communications (en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes)
Mme Isabelle Dufour	(en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes)
M. Martin Lévesque	(en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-18-135

CA 2020-18-136 **Approbation du procès-verbal de la 17^e séance du conseil d'administration tenue le 29 octobre 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-18-137 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits

CA 2020-18-138

CA 2020-18-139 **Calendrier des rencontres 2021-2022**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du calendrier des séances 2021-2022.

CA 2020-18-140 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-18-140.01

CA 2020-18-140.02

CA 2020-18-141

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-18-141.01

CA 2020-18-141.02

CA 2020-18-141.03

CA 2020-18-142

CA 2020-18-143

Rapport de la séance du comité d'audit

CA 2020-18-143.01
Compte-rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 30 novembre 2020 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-143.02

CA 2020-18-143.03

CA 2020-18-143.04
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2020-2021

Sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-04-040,03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan d'audit 2020-2021;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2020-2021, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2020-18-144

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2020-18-144.01
Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 30 novembre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-144.02
Plan de développement 2021-2022 du réseau des succursales et agences

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-056] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2021-2022.

CA 2020-18-144.03
Contrat de support et de maintenance – IBM Canada Ltée

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance

Sous réserve du résultat des négociations en cours avec IBM et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-057] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], et conditionnellement à ce que la SAQ soit dans l'impossibilité de transiger via le Centre d'acquisitions gouvernementales et d'infrastructures technologiques du Québec, la Société à conclure une entente de gré à gré de type « *Passport Advantage Agreement* » avec IBM Canada inc., relativement à l'acquisition de support et de maintenance annuelle de l'ensemble de ces licences, et ce, pour une durée d'un an à compter de la date de la signature de l'entente à intervenir, le tout représentant une provision maximale de \$.



CA 2020-18-144.04.01
Politiques en matière d'importations privées - agents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.01] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – agents;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – agents dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.04.02
Politiques en matière d'importations privées – titulaires de permis

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.02] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – Titulaires de permis;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – Titulaires de permis dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et

3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.04.03
Politiques en matière d'importations privées – particuliers

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées - Particuliers;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – particuliers dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.05

CA 2020-18-144.05.01

CA 2020-18-145

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2020-18-145.01

Compte-rendu de la 7^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 1^{er} décembre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-146

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-18-147

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **jeudi 4 février** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser des sujets et d'en ajouter.

CA 2021-01-001

CA 2021-01-002

Approbation du procès-verbal de la 18^e séance du conseil d'administration tenue le 3 décembre 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-01-003

CA 2021-01-004

CA 2021-01-005 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-01-005.01
Calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022 – Modifications
séances de décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-01-005.02

CA 2021-01-005.03

CA 2021-01-005.04

CA 2021-01-005.05

CA 2021-01-005.06

CA 2021-01-006

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-01-006.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-01-006.02

CA 2021-01-006.03

CA 2021-01-007

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-01-007.01

CA 2021-01-007.02

CA 2021-01-007.03

CA 2021-01-007.04

CA 2021-01-008

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2021-01-008.01

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 2 février 2021 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-01-008.02

Après discussion et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-005], il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CA 2020-13-089.04 et CGE 2020-02-019].

CA 2021-01-008.03

Acquisition de services professionnels – Xstore – SkillNet – Demande de dérogation – Gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-006] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à prolonger l'entente de gré à gré intervenue avec la firme SkillNet pour l'obtention de services professionnels à l'égard de la suite logicielle Xstore, et ce, jusqu'au 31 mars 2026;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire d'un montant de \$, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant \$ pour ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2021-01-008.04

Solution de gestion de fraude (Riskified) - contrat de gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-007] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à exercer les options de prolongation prévues à l'entente de gré à gré intervenue avec la firme Riskified Inc. jusqu'au 1^{er} juin 2022 pour l'obtention de services de prévention de fraude pour les transactions en ligne;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire d'un montant de \$ pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} juin 2022, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC ce qui portera la valeur totale du contrat à \$, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2021-01-008.05

CA 2021-01-008.06

Souscription de régime d'assurance collective Cadres, PNS, SPTP et STTSAQ -
Adjudication

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-011], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure un contrat d'assurance collective d'une durée de 5 ans, assorti d'une option de renouvellement de 5 ans, auprès de la firme Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie Inc., représentant une enveloppe budgétaire pour la période initiale de 5 ans, au montant de de dollars, soit une somme de de dollars pour la portion assumée par la SAQ et une somme de de dollars pour la portion assumée par les employés.

CA 2021-01-009

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-01-010

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 4 février à compter de 17 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

INVITÉE

Madame Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-02-011

CA 2021-02-012

CA 2021-02-013

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 25 mars à compter de 8 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lucie Martel

INVITÉS

Monsieur Carl Boucher	Vice-président des technologies de l'information
Monsieur Luc Bourdeau	Vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Madame Sandrine Bourlet	Vice-présidente à la commercialisation
Monsieur Alexandre Côté	Vice-président aux talents et expérience employé
Monsieur Jacques Farcy	Vice-président à l'exploitation des réseaux de vente
Madame Édith Filion	Vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Marie-Hélène Lagacé	Vice-présidente des affaires publiques, communications et responsabilité sociétale
Monsieur François Renaud	Analyste à la direction financière
Monsieur Patrick Lalumière	Directeur des finances

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-03-014

CA 2021-03-015

Budget 2021-2022

CA 2021-03-015.01

CA 2021-03-015.02

CA 2021-03-015.03

Après discussion, Il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan marketing 2021-2022.

CA 2021-03-015.04

Suite à ces échanges, il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2021-2022 selon les montants suivants :

- Budget des dépenses d'investissements : \$
- Budget d'exploitation : \$

CA 2021-03-016

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année **2021** du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le **vendredi 26 mars**
à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser des sujets et d'en ajouter.

CA 2021-04-017

CA 2021-04-018 **Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 à 8h00**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-04-019 **Approbation du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 à 17h00**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-04-020 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-04-021

CA 2021-04-022 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-04-022.01

CA 2021-04-022.02

CA 2021-04-022.03
Calendrier des rencontres 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil les invite à prendre connaissance du calendrier des séances 2021-2022 et à aviser la secrétaire générale en cas de conflit d'horaire.

CA 2021-04-023

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-04-023.01

CA 2021-04-023.02

CA 2021-04-023.03

CA 2021-04-024

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-04-024.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité des ressources humaines
tenue le 16 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de Mme Lucie Martel, la présidente du conseil d'administration, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance et elle invite M. Alexandre Côté, vice-président talents et expérience employé à se joindre à la séance.

CA 2021-04-024.02

Politique de rémunération du personnel cadre et non syndiqué

Après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-01-013.01], il **est unanimement résolu** :

1. d'accorder, au 28 mars 2021, un budget d'augmentation de % pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %;
2. sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor, de majorer les échelles salariales de % pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2021-04-024.03
Programmes de rémunération variable 2021-2022

Après discussion et sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2021-01-013.02] il **est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2021-2022, les programmes de rémunération variable suivants, lesquels étaient auparavant désignés par le terme « Programme de bonification » :
 - Programme de rémunération variable des cadres et du personnel non syndiqué; et
 - Programme de rémunération variable des cadres du secteur des ventes.

CA 2021-04-024.04

CA 2021-04-024.05
Programme d'escompte en succursale 2021-2022

Après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-01-015], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le programme d'escompte en succursale 2021-2022 de la SAQ, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CR 2020-03-024 et CA 2020-17-133.02.

CA 2021-04-025

Rapport du président remplaçant du comité des pratiques commerciales

CA 2021-04-025.01
Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales
tenue le 23 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. Denis Chamberland, en remplacement de la présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-025.02

CA 2021-04-025.03
Transformation de la chaîne d'approvisionnement – Appel d'offres pour l'architecture et l'ingénierie de projet

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour des services professionnels en architecture et en ingénierie relativement au projet d'agrandissement du Centre de distribution de Montréal;
2. d'autoriser, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période de réalisation du projet.

CA 2021-04-025.04

Transformation de la chaîne d'approvisionnement – Appel d'offres pour le système d'automatisation

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.04] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder à un appel de qualification public afin de préqualifier des fournisseurs de système automatisé de stockage et d'assemblage de commande à la caisse et unitaire;
2. que suite à l'appel de qualification public mentionné ci-dessus, d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs préqualifiés afin d'obtenir une soumission pour un système automatisé de stockage et d'assemblage de commande (caisse et unitaire) ainsi que le support et les pièces pour une période de dix (10) ans, représentant une provision maximale de \$.

Étant entendu que le résultat de l'appel d'offres sur invitation sera présenté au comité des pratiques commerciales et au conseil d'administration pour approbation.

CA 2021-04-025.05 SAQ.com – Appel d'offres pour la livraison

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-19] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à négocier l'acquisition de contrats de livraison de colis pour les commandes des clients de SAQ.com, par le biais d'un appel de propositions public;

2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats de livraison de colis pour les commandes clients de SAQ.com, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée de 3 années, dont deux options de renouvellement d'une année chacune, pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2024.

CA 2021-04-025.06

Agences de communication marketing – Appel d'offres

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-020]
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à l'acquisition de contrats d'agences de communication marketing;
2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour les services de communication marketing, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC, et ce, pour une durée initiale de 3 années débutant le 1^{er} avril 2022, plus 2 options de renouvellement de deux (2) années chacune;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également cet appel de propositions public et sa provision budgétaire.

CA 2021-04-025.07

Partenaire supportant l'évolution de SAQ.COM (Absolutnet)

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-021]
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ à la provision déjà autorisée pour la mise à niveau de SAQ.COM [CA 2017-09-064.04 et CPC 2017-04-024.02], et ce, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023, afin d'obtenir des services de développement et de support sur la plateforme SAQ.COM auprès de la firme Absolunet.

CA 2021-04-025.08
Dialog - renouvellement de contrat gré à gré

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-022]
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], le renouvellement, par une entente de gré à gré, des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à la firme Groupe Humano, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, représentant une provision de \$ et portant la valeur du contrat octroyé en gré à gré à \$.

CA 2021-04-025.09

Services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages – Exercice d'une option

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-024] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire additionnelle de \$, portant la valeur totale du contrat à \$ pour les services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages à BFL CANADA risques et assurances Inc.

CA 2021-04-026 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2021-04-026.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2021 du comité des d'audit tenue le 24 mars –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-026.02
Auditeurs externes – Exercice de l'option prévue au contrat

sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2021-01-004] **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement du Québec d'autoriser, par décret, l'exercice des options prévues au contrat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton relativement à la covérification des livres et comptes de la Société des alcools du Québec pour les années 2021-2022 et 2022-2023, et ce, selon les honoraires prévus au contrat.

CA 2021-04-026.03

CA 2021-04-026.04

CA 2021-04-026.05
Politique générale de la sécurité de l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-01-009], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la Politique générale sur la sécurité de l'information;
2. d'adopter la refonte de la Politique générale sur la sécurité de l'information dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger les résolutions CAT 2020-03-031 et CA 2020-016-120.03.

CA 2021-04-027

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2021-04-027.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communication tenue le 24 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance,

d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-027.02
Plan d'action en responsabilité sociétale

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-004] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le Plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec tel que modifié, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CA 2019-013-093.02 et CGE 2019-05-045.

CA 2021-04-027.03

CA 2021-04-027.04
Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-009], **il est unanimement résolu :**

1. de désigner, pour l'année financière 2021-2022, monsieur Denis Chamberland, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

CA 2021-04-027.05
Formation des comités du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-011], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio, René Leprohon et Michael L. Vineberg.
2. de nommer M. Christian Leblanc membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio et Denis Chamberland.
2. de nommer Mme Carolina Vellucci-Willsher et M. Alain Brunet membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

1. de nommer M. Denis Chamberland président du comité.
2. d'accorder un renouvellement de mandat à MM. Jean-Pierre Poulin et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil et la présidente et chef de la direction sont membres d'office de ce comité.

CA 2021-04-027.06
Renouvellement de mandat – administrateurs de la SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-012], **il est unanimement résolu** :

- que la Société québécoise du cannabis (la «SQDC») est une filiale de la SAQ;
- que le conseil d'administration de la SQDC est nommé par la SAQ en tenant compte du profil de compétences et d'expérience déterminé; et
- que les mandats des administrateurs Martine Lapointe et René Leprohon viennent à échéance le 30 septembre 2021 et qu'il est souhaitable de les renouveler.

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-012] **il est unanimement résolu** :

1. que les mandats de Martine Lapointe et René Leprohon soient renouvelés pour une durée de 3 années, et ce, à compter du 30 septembre 2021, portant la nouvelle date d'échéance de leur mandat au 30 septembre 2024.

CA 2021-04-028

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-04-029

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le **mardi 13 avril** à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil d'administration informe les membres du conseil qu'un seul sujet sera traité lors de cette séance extraordinaire.

CA 2021-05-030

CA 2021-05-031

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-05-032

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021/

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le lundi 19 avril à compter de 17 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
M. Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-06-033

CA 2021-06-034

Rémunération variable 2020-2021

Il est unanimement résolu :

1. de confirmer que la rémunération variable 2020-2021 soit versée aux employés admissibles en fonction du budget approuvé par le conseil d'administration le 15 juin 2020 (CA 2020-05-032.03).

CA 2021-06-035

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-06-036

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le vendredi le **30 avril** à compter de **12 h 30**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-07-037

CA 2021-07-038

CA 2021-07-039

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois quittent la séance.

CA 2021-07-040

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 AOÛT 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année **2021** du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 27 mai
à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre de certains des sujets et d'en retirer un.

CA 2021-08-041

CA 2021-08-042 **Approbation du procès-verbal de la 3^e séance du conseil d'administration
tenue le 25 mars 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

- CA 2021-08-043 **Approbation du procès-verbal de la 4^e séance du conseil d'administration tenue le 26 mars 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-044 **Approbation du procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-045 **Approbation du procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 19 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-046 **Approbation du procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 30 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-047 **Suivi du conseil d'administration**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.
- CA 2021-08-048

CA 2021-08-049

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2021-08-049.01

CA 2021-08-049.02

CA 2021-08-049.03
SQDC- Nomination d'un président par intérim

a

il est unanimement résolu :

1. de nommer M. Paul Furfaro, membre du conseil d'administration et président-directeur général de la SQDC par intérim, à compter du 31 mai 2021, et ce, jusqu'à ce que son successeur soit nommé;
2. que M. Paul Furfaro puisse exercer, comme président-directeur général par intérim, tous les pouvoirs dévolus au président-directeur général de la SQDC.

CA 2021-08-050

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-08-050.01

CA 2021-08-050.02

CA 2021-08-050.03

CA 2021-08-050.04

CA 2021-08-051

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-08-051.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 26 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-051.02

CA 2021-08-051.03

CA 2021-08-051.04

CA 2021-08-051.05

CA 2021-08-051.06

CA 2021-08-051.07
Rapport annuel 2020-2021 - Revue financière et états financiers 2021

Afin de donner suite à la présentation de la revue des états financiers pour l'exercice clos le 27 mars 2021, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-02-018.06] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2021;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 27 mars 2021;

3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2020-2021 au nom du conseil d'administration.

CA 2021-08-051.08
Communiqué de presse – Résultats financiers annuels 2020-2021

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-02-018.07] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers pour l'exercice clos le 27 mars 2021.

CA 2021-08-051.09

CA 2021-08-051.10

CA 2021-08-052.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité des ressources humaines
tenue le 19 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-052.02

CA 2021-08-052.03
Versement de la rémunération variable 2020-2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-03-024.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le versement de la rémunération variable 2020-2021 aux personnels non syndiqués, cadres et personnels syndiqués y ayant droit.

CA 2021-08-052.04
Évaluation de la performance 2020-2021 - Recommandation salariale 2021-2022 et rémunération variable 2020-2021 - Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-03-024.02] il **est unanimement résolu:**

1. d'autoriser à Mme Catherine Dagenais, une augmentation salariale de 4 % de son salaire de base selon les paramètres d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2021, et ce, rétroactivement au 28 mars 2021;
2. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'une rémunération variable au 1^{er} septembre 2021, représentant 15 % de son salaire de base au 27 mars 2021.

CA 2021-08-053 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-08-053.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-053.02

Modification de la liste des personnes autorisées en vertu de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes.
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2021-08-053.03

Contrat entretien ménager des succursales - Ajustement de la provision budgétaire

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-34], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ à la provision initialement prévue au contrat d'entretien ménager, soit un montant de \$ pour la SAQ et de \$ pour la SQDC, portant la valeur totale du contrat octroyé à Groupe MMI Inc. à \$ pour des services d'entretien ménager des succursales de la SAQ et la SQDC;
2. que la décision de la SQDC d'exercer ou non les options prévues contrat avec le Groupe MMI Inc. soit soumise au comité des pratiques commerciales et aux membres du conseil d'administration au moment opportun;
3. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-03-014.08 et CA 2018-06-049.08.

CA 2021-08-053.04

Acquisition de services de transport nord-américain – TTP 2021

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, suite aux propositions reçues dans le cadre de l'appel de propositions public pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ [CA 2020-016-121.06 et CPC 2020-03-040], l'octroi des contrats aux transporteurs ci-après mentionnés, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$ pour une durée d'un an

2021-08-053.05
Livraison et transport à domicile – Purolator – Ajustement de la provision budgétaire

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-037], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour la livraison de colis à domicile, portant la valeur totale du contrat octroyé à Purolator à \$, et ce, jusqu'au 12 août 2021.

CA 2021-08-053.06

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-038],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2020-013-089.03] une enveloppe budgétaire de dollars pour la réalisation de la phase 2.1 du projet JD Edwards.

CA 2021-08-053.07

Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel SIGMA RH

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-040],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à signer une entente de gré à gré avec la firme Sigma RH pour les services d'hébergement et le support de la solution SIGMA RH, et ce, représentant une provision budgétaire de \$, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2025.

CA 2021-08-053.08 Placement média - Appel d'offres via le Centre d'acquisitions gouvernementales
--

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-041],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à négocier l'acquisition de contrats de placement média, par le biais d'un appel de propositions public;
2. d'adhérer, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, à un contrat pour le placement média de la SAQ, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période du 2 août 2021 au 31 mars 2025 (incluant les options).

CA 2021-08-054

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2021-08-054.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-054.02

Plan d'action responsabilité sociétale (PARS) – Modification d'un indicateur

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-02-026], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications au plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

2. d'amender en conséquence les résolutions CGE 2021-01-004 et CA 2021-04-027-02.

CA 2021-08-054.03
Programme d'accueil

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-02-029.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications au programme d'accueil des nouveaux membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CGE 2009-01-011 et CA 2009-0212.07.

CA 2021-08-054.05

Amendée
le 28 mai 2021

CA 2021-08-054.06
Rapport annuel 2021– Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le rapport annuel 2021.

NOTE : Cette résolution a été amendée par la résolution CA 2021-09-058

CA 2021-08-055

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 AOÛT 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le vendredi 28 mai à compter de 09 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-09-057

CA 2021-09-058

Rapport annuel 2020-2021

Ainsi, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les modifications proposées aux pages 44 et 115 du rapport annuel 2021;
2. d'amender en conséquence la résolution [CA 2021-08-054.06].

CA 2021-09-059

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 26 août à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-10-060

CA 2021-10-061 **Approbation du procès-verbal de la 8^e séance du conseil d'administration tenue le 27 mai 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-10-062 **Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 28 mai 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-10-063 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-10-064

CA 2021-10-065 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-10-065.01

CA 2021-10-065.02

CA 2021-10-065.03

CA 2021-10-066

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-10-066.01

CA 2021-10-066.02

CA 2021-10-066.03
Commandite Université McGill - partenariat

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la Société des alcools du Québec [CA 2020-013-089.03], un partenariat de \$ sur une durée de 5 ans avec l'école Bensadoun en commerce de détail de l'Université McGill.

CA 2021-10-067 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-10-067.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité des pratiques
commerciales tenue le 23 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-067.02

Solution technologique de planification de la main-d'œuvre – Horaspère

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-049],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ au contrat avec la firme Horaspère, portant la provision budgétaire totale à \$ jusqu'à la fin de la période de licence établie en l'an 2031;
2. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2019-04-027 et CA 2019-10-070.03].

CA 2021-10-067.03

Prolongation de contrat et appel d'offres pour le support, la maintenance et le développement de l'application mobile et le site web SAQ.com

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-050],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], un contrat de gré à gré avec la firme Mirego du 9 janvier 2022 au 31 mars 2023, représentant une provision budgétaire au montant de \$ pour cette période;
2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com;

3. d'autoriser, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une période de 6 ans suite à l'octroi du contrat.

CA 2021-10-067.04

Services de paiements électroniques - prolongation de contrat TD

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-052],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation du contrat avec la Banque TD pour des services de paiements électroniques, et ce, jusqu'au 31 mars 2023;
2. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour des services de paiements électroniques, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, dont un montant de \$ représentant les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à mener des négociations compétitives de gré à gré avec la Banque TD et Moneris pour un contrat de services de paiements électroniques qui regrouperait les besoins de la SAQ et de la SQDC , et ce,

pour une période de cinq ans plus deux options de prolongation d'une année chacune;

4. que les autorisations données aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également la prolongation de contrat avec Banque TD, sa provision budgétaire ainsi que le processus de négociation d'un éventuel contrat à long terme;
5. que la provision budgétaire pour un éventuel contrat à long terme négocié conformément au paragraphe 3 soit soumise pour approbation à ce comité et au conseil d'administration, et ce, à la suite de la négociation.

CA 2021-10-067.05

CA 2021-10-067.06

CA 2021-10-068

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-10-068.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 25 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-068.02

CA 2021-10-068.03

CA 2021-10-069

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2021-10-069.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-070

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-10-070.01

Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité des ressources humaines tenue le 19 mai – Ordre du jour

CA 2021-10-071

CA 2021-10-072

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-10-073

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **mardi 14 septembre** à compter de **10 h 30**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉ

Monsieur Alexandre Côté, vice-président aux talents et expérience employé

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-11-074

CA 2021-11-075

sur la recommandation du conseil d'administration de la SQDC [SQDC CA 2021-2022-09-002.01], **il est unanimement résolu** :

1. de nommer, M. Jacques Farcy, membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société québécoise du cannabis, à compter du 11 octobre 2021 pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Étant entendu que les conditions de rémunération et les conditions de travail du président-directeur général de la SQDC seront établies par le conseil d'administration de la SQDC, et ce, conformément aux paramètres fixés par le gouvernement.

CA 2021-11-076

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le vendredi 17 septembre à compter de 07 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Monsieur Christian Leblanc
Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-12-077

CA 2021-12-078

CA 2021-12-079

CA 2021-12-080

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 9 DÉCEMBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 28 octobre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2021-13-081

CA 2021-13-082 **Approbation du procès-verbal de la 10^e séance du conseil d'administration tenue le 26 août 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-083 **Approbation du procès-verbal de la 11^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 14 septembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-084 **Approbation du procès-verbal de la 12^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 17 septembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-085 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-13-086

CA 2021-13-087

CA 2021-13-088 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-13-088.01

CA 2021-13-088.02

CA 2021-13-088.03

CA 2021-13-088.04

CA 2021-13-088.05

CA 2021-13-089.01

CA 2021-13-089.02

CA 2021-13-090 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-13-090.01
Compte-rendu de la 5^e séance 2021 du comité des pratiques
commerciales tenue le 26 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-13-090.02
Modification de la liste des personnes autorisées en vertu de la politique de
délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-056], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;

2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2021-13-090.03
Modification de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-057], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CPC 2020-02-07 et CA 2020-12-089.03].

CA 2021-13-090.04
Contrat entretien ménager des succursales - ajustement de la provision budgétaire (portion SQDC)

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-058],
il est unanimement résolu :

1. conformément à la demande et à l'autorisation de la SQDC, d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour permettre à la SQDC de bénéficier de la première option prévue au contrat d'entretien ménager, portant la valeur totale du contrat octroyé au Groupe MMI Inc. à \$ pour des services d'entretien ménager des succursales de la SAQ et la SQDC, soit pour la SAQ et \$ pour la SQDC;
2. que la décision de la SQDC d'exercer ou non les prochaines options du contrat avec le Groupe MMI Inc. soit soumise au comité des pratiques commerciales et aux membres du conseil d'administration de la SAQ;
3. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2021-03-34 et CA 2021-08-053.03].

CA 2021-13-090.05

Acquisition de service de transport nord-américain et groupage de boissons alcooliques TTP-2022;

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-062],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à la sélection de fournisseurs pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ.

CA 2021-13-090.06

Service de courtage et portefeuille d'assurance de dommages;

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-063],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à mener des négociations compétitives de gré à gré avec un minimum de six (6) courtiers d'assurances qui regrouperaient les besoins de la SAQ et de la SQDC, et ce, pour une période de trois ans plus deux options de prolongation d'une (1) année chacune;
2. d'autoriser l'octroi d'un ou de plusieurs contrats ainsi qu'une provision budgétaire de \$ pour des services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 1^{er} avril 2027, dont un montant de \$ qui représente les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2, pour la SQDC, soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le mode d'acquisition et sa provision budgétaire.

CA 2021-13-091.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-13-091.02

Code d'éthique et de conduite des fournisseurs

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité commente les travaux qui ont été menés à l'égard du Code d'éthique et de conduite des fournisseurs.

Après discussion, sur la recommandation du comité gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-04-046], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées au Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec ainsi que la version refondue de celui-ci dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-01-006 et CA 2015-01-007.06.

CA 2021-13-091.03

Formation des comités du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-04-048], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi que de renouveler les mandats de MM. Patrice Attanasio, René Leprohon, Christian Leblanc et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi que de renouveler les mandats de Mme Lyne Bouchard et de MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

1. de nommer Mme Carolina Vellucci-Willsher présidente du comité.
2. de nommer Mme Stéphanie Raymond-Bougie membre du comité.
3. d'accorder un renouvellement de mandat à MM. Denis Chamberland, Alain Brunet et Patrice Attanasio.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

1. d'accorder un renouvellement de mandat comme président du comité à M. Denis Chamberland ainsi que de renouveler les mandats de MM. Jean-Pierre Poulin et Michael L. Vineberg.
2. de nommer Mme Roxanne Hamel membre du comité.

La présidente du conseil et la présidente et chef de la direction sont membres d'office de ce comité.

CA 2021-13-092

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-13-092.01 Compte-rendu de la 4 ^e séance 2021 du comité des ressources humaines tenue le 19 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite M. Alexandre Coté, vice-président aux talents et expérience employé, à se joindre à la séance pour faire état des dossiers qui ont été à l'étude lors du dernier comité des ressources humaines.

CA 2021-13-092.02

CA 2021-13-092.03

CA 2021-13-093

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Catherine Dagenais quitte la séance.

CA 2021-13-094

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 9 DÉCEMBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le mercredi 3 novembre à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction

Monsieur Patrice Attanasio

Madame Lyne Bouchard

Monsieur Alain Brunet

Monsieur Denis Chamberland

Madame Roxanne Hamel

Monsieur Christian Leblanc

Monsieur René Leprohon

Monsieur Jean-Pierre Poulin

Madame Stéphanie Raymond-Bougie

Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois,

Monsieur Carl Boucher

Monsieur Luc Bourdeau

Madame Sandrine Bourlet

Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

Vice-président aux technologies de l'information

Vice-président à la chaîne d'approvisionnement

Vice-présidente à la commercialisation et vice-présidente *par* intérim à l'exploitation des réseaux des ventes

Monsieur Alexandre Côté

Vice-président aux talents et expérience employé

Madame Édith Filion

Vice-présidente et chef de la direction financière

Madame Marie-Hélène Lagacé

Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale

Monsieur Daniel Collette,

Madame Jacinthe Dupuis

Monsieur Patrick Lalumière

Monsieur François Renaud

Secrétaire adjoint

Directrice à l'audit interne

Directeur aux finances

Analyste à la direction financière

Madame Annie Vezeau

Formatrice et directrice principale à la gouvernance et gestion des risques, KPMG

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-14-095

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 8 décembre à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois,	Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Madame Édith Filion	Vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur Daniel Collette,	Secrétaire adjoint
Monsieur Patrick Lalumière	Directeur aux finances
Monsieur François Renaud	Analyste à la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-15-098

CA 2021-15-099

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2021-15-099.01

CA 2021-15-099.02

CA 2021-15-099.03

CA 2021-15-099.04

CA 2021-15-100

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 16^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 9 décembre à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint
Madame Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2021-16-101

CA 2021-16-102 **Approbation du procès-verbal de la 13^e séance du conseil d'administration tenue le 28 octobre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-16-103 **Approbation du procès-verbal de la 14^e séance du conseil d'administration tenue le 3 novembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-16-104 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-16-105

CA 2021-16-106 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-16-106.01

CA 2021-16-106.02
SQDC - Nomination d'un administrateur

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Jean-Simon Denault à titre d'administrateur indépendant de la SQDC, à compter du 9 décembre 2021 pour un mandat d'une durée de 3 ans.

CA 2021-16-107

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-16-107.01

CA 2021-16-107.02

CA 2021-16-107.03

CA 2021-16-108 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-16-108.01
Compte-rendu de la 6^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales
tenue le 9 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-16-108.02
Plan de développement 2022-2023 du réseau des succursales et agences

Après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-06-068], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2022-2023.

CA 2021-16-108.03
Infynia - Écart à la commande et appel d'offres

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-06-069], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender les résolutions CPC 2018-06-031.01 et CA 2018-18-123.03 en indiquant que la provision budgétaire attribuable aux besoins de la SAQ est de \$ et celle attribuable à ceux de la SQDC est de \$ pour l'ensemble du contrat incluant les années d'options;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de à la provision initialement prévue du terme initial du contrat avec le Groupe Infynia, soit un montant additionnel de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant additionnel de \$ pour les besoins de la SQDC, et ce, jusqu'à l'adjudication d'un nouveau contrat;

3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise du Service de l'acquisition, biens et services, à émettre un appel de propositions public afin d'identifier un fournisseur accrédité pour l'acquisition, l'entretien, la maintenance et le support d'équipements de sécurité en matière de vidéosurveillance, d'alarmes et accès de la SAQ et la SQDC;
4. d'octroyer, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée de 5 années, dont deux options de renouvellement d'une année chacune, représentant une provision au montant de \$ pour les besoins de la SAQ et au montant de \$ pour ceux de la SQDC;
5. que la provision budgétaire pour les besoins de la SAQ soit de \$ pour le terme initial de 3 ans, de \$ pour la première année d'option et de \$ pour la seconde année d'option;
6. que la provision budgétaire de la SQDC soit de \$ pour le terme initial de 3 ans, de \$ pour la première année d'option et de \$ pour la seconde année d'option.
7. que les autorisations requises pour les besoins de la SQDC aux paragraphes 4 et 6 ci-avant soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le mode d'acquisition et la provision budgétaire.

CA 2021-16-109

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-16-109.01

Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 6 décembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-16-109.02

Rapport financier intermédiaire – 2^e trimestre 2021-2022 – Clos le
11 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité d'audit résume les faits saillants du rapport financier intermédiaire de la Société des alcools du Québec du 2^e trimestre 2021-2022, clos le 11 septembre 2021.

CA 2021-16-109.03

CA 2021-16-109.04
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2021-2022

Sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2021-04-039.04], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver le plan d'audit 2021-2022;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2021-2022, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2021-16-109.05

CA 2021-16-110 **Rapport de la présidente du comité des ressources humaines**

CA 2021-16-110.01
Compte-rendu de la 6^e séance extraordinaire 2021 des ressources humaines tenue le 15 novembre et de la 7^e séance extraordinaire 2021 du comité des ressources humaines tenue le 6 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2021-16-111

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et Édith Filion ainsi que M. Daniel Colette quittent la séance.

CA 2021-16-112

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, XXX 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **samedi 11 décembre** à compter de **14 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-17-113

CA 2021-17-114

CA 2021-17-115

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que M. Alexandre Côté quittent la séance.

CA 2021-17-116

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 25 MARS 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance extraordinaire de l'année **2022** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **JEUDI 20 janvier** à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-01-001

CA 2022-01-002

CA 2022-01-003

CA 2022-01-004

CA 2022-01-005

CA 2022-01-006

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-01-007

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 25 MARS 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2022** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le **jeudi 10 février** à compter de **13 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-02-008

CA 2022-02-009

Approbation du procès-verbal de la 15^e séance du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-02-010 **Approbation du procès-verbal de la 16^e séance du conseil d'administration tenue le 9 décembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-02-011 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-02-012

CA 2022-02-013 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2022-02-013.01

CA 2022-02-013.02
SQDC – Renouvellement de mandats d'administrateurs

Après discussion et considérant :

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-02-011] **il est unanimement résolu :**

1. que les mandats de Mme Marie-Claude Guay et M. Jean-Claude Dufour soient renouvelés pour une durée de 4 années, et ce, à compter du 10 février 2022, portant la nouvelle date d'échéance de leur mandat au 9 février 2026.

CA 2022-02-013.03

CA 2022-02-013.04

CA 2022-02-014 **Rapport de la présidente et chef de la direction**

CA 2022-02-014.01

CA 2022-02-014.02

CA 2022-02-015

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2022-02-015.01

Comptes-rendus de la 1^{re} séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 18 janvier et de la 2^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 9 février – Ordre du jour

CA 2022-02-015.02

Programme d'escompte en succursale 2022-2023

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2022-02-012], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le programme d'escompte en succursale 2022-2023 de la SAQ, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. de revoir annuellement les modalités du programme d'escompte en succursale.

CA 2022-02-015.03

CA 2022-02-016 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2022-02-016.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité d'audit tenue le 4 février –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-02-016.02

CA 2022-02-017 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2022-02-017.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité des pratiques commerciales
tenue le 17 janvier et de la 2^e séance 2022 du comité des pratiques
commerciales tenue le 7 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2022-02-017.02
Écart en dérogation au contrat de Comarch

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-008],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], une prolongation de contrat de gré à gré avec Comarch Canada Corp. pour des services de gestion des points du programme Inspire, et ce, pour une période de 2 ans assortie d'une option pour une période additionnelle de 6 mois;
2. d'autoriser, pour le contrat mentionné au paragraphe 1, une provision budgétaire de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2026;

3. d'autoriser, dans l'éventualité où l'option du contrat mentionné au paragraphe 1 est exercée, une provision budgétaire de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2026 au 31 mars 2027.

CA 2022-02-017.03
Appareils mobiles en succursale - Appel de propositions public

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-009],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la Direction de l'acquisition, des biens et services, à l'acquisition d'appareils mobiles pour ses succursales;
2. d'octroyer, à la suite de l'appel de propositions public mentionné ci-avant, un ou des contrats pour l'acquisition d'appareils pour ses succursales, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée initiale de 3 années plus 2 options de renouvellement d'une (1) année chacune.

CA 2022-02-017.04
Dérogation – Négociation de gré à gré pour l'utilisation du système DIALOG

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-012],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], le renouvellement, par une entente de gré à gré, des services d'hébergement, de support et d'utilisation de la solution Dialog, à la firme Groupe Humano, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2025, représentant une provision de \$.

CA 2022-02-017.05
Assurances collectives SEMB

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-013], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure un contrat d'assurance collective d'une durée de 5 ans, assorti d'options de renouvellement de 5 ans, auprès de la firme SSQ, Société d'assurance vie inc., représentant une enveloppe budgétaire pour la période initiale de 5 ans, au montant de de dollars, soit une somme de de dollars pour la portion assumée par la SAQ et une somme de de dollars pour la portion assumée par les employés SEMB.
2. que dans l'éventualité de l'exercice de l'option prévue au contrat mentionné au paragraphe 1, le dossier soit soumis à l'approbation du comité des pratiques commerciales et du conseil d'administration afin d'autoriser l'octroi d'une nouvelle provision budgétaire.

CA 2022-02-018 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-02-018.01

Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 20 janvier et de la 2^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 9 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2022-02-018.02

CA 2022-02-019

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-02-020

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire